

 **ÉDOUARD DE LAMAZE**
**Conseil des barreaux
européens**

Un avocat de talent, engagé au niveau européen, pour défendre la profession à Bruxelles. Le barreau de Paris a désigné Me de Lamaze au sein de la délégation française du CCBE. Fondateur et cogérant du cabinet Carbonnier, Lamaze, Rasle & Associés, il est membre du Comité économique et social européen (Cese) depuis septembre 2010, unique représentant français pour les professions libérales à Bruxelles. Un deuxième membre français sera nommé dans les prochains jours au sein de la délégation.